



REVUE DE PRESSE
SUD-OUEST ET CHARENTE LIBRE
DU 17 SEPTEMBRE 2016

Douche froide

La nature a pris l'Union générale des viticulteurs de l'AOC cognac de vitesse. Le syndicat viticole s'efforce de caler la « réunion des vendanges », où l'on délivre de précieux conseils techniques, quelques jours avant le démarrage de la récolte, pour que les infos soient les plus « fraîches » possible. Mais cette année, la sécheresse a bousculé la vigne ; beaucoup de viticulteurs vont vendanger dès lundi. Le travail a même démarré cette semaine dans les vignes touchées par la grêle, mardi. La réunion de l'UGVC se tiendra mercredi à Châteaubernard. En espérant que tout le monde ne soit pas déjà dans les vignes...

CHÂTEAUBERNARD

La rue des Chênes enfouit ses câbles

Le conseil municipal du mercredi 14 septembre a fait le point sur deux chantiers communaux. L'effacement des réseaux d'abord, rue des Chênes. « On a essayé de faire un choix qualitatif, c'est vrai que cela à un coût », convient le maire Pierre-Yves Briand. Un choix qui n'a pas été spontané. « Au départ l'effacement de réseau n'était pas prévu. C'est la tempête qui nous a fait changer d'avis », complète Philippe Ourtauu. Le Syndicat départemental d'électricité et de gaz (SDEG 16) auquel la commune verse 51 000 € pour l'effacement des réseaux publics de distribution d'électricité et 45 809 € pour celui des réseaux de communications électroniques, en est le maître d'ouvrage.

Le cas de Mannamiante

Le chantier débuté mi-août est sur le point de s'achever, s'en suivra alors la réfection de la voirie du 26 septembre au 2 décembre prochains. La rue du Dominant bénéficiera du même toilettage. Un autre chantier à venir



Les travaux d'effacement rue des Chênes devraient se finir prochainement. PHOTO SANDRA BALIAN

se situe entre le rond-point de la RD 731 et le village de Dizedon et permet de « réaliser un cheminement doux pour les piétons et les cyclistes, parallèlement à la voirie ». Ces 700 mètres de travaux qui prolongent la piste cyclable avenue de Barbezieux n'en sont que la première tranche, l'objectif étant de relier Merpins et à plus longue échéance Cognac et les

bords de la Charente. Si Grand Cognac en assure le financement (140 000 € HT), la ville de Châteaubernard prend en charge la maîtrise d'ouvrage par voie de délégation. « C'est plus rapide et plus efficace de le faire soi-même », résume le maire.

Enfin les questions diverses n'ont pas éludé le sujet enlisé du moment : l'entreprise Mannamiante, qui stocke de manière temporaire des déchets amiantés. L'élu d'opposition Jean-Luc Meunier plaide l'accélération de la mise aux normes de la société. « Mannamiante fait partie d'une filière de récupération. Par rapport à ses concurrents, il est inadmissible qu'il y ait non-respect des règles », déplore le maire qui fait le même constat pour les règles minimums de santé sur laquelle la société s'assoit. Il s'indigne de la voir continuer son activité grâce aux leviers procéduraux : un arrêté de 6 mois prolongeant l'activité en début d'année et maintenant un sur-sis à statuer de 3 mois ramène l'échéance à fin septembre.

Les Ailes cognaçaises retrouvent un peu d'air

SÉCURITÉ À la suite des attentats de 2015, l'aéroclub était verrouillé. La situation s'est dénouée depuis

JONATHAN GUÉRIN
j.guerin@sudouest.fr

Entre voisin d'une base militaire est à la fois un avantage et un inconvénient. Les Ailes cognaçaises (l'association qui gère l'aérodrome civil de Cognac-Châteaubernard) en savent quelque chose. Après l'attentat du 13 novembre dernier, l'aéroclub a subi un véritable verrouillage. Autrefois relativement souple, l'accès au site a été réduit à la suite de la mise en place de l'état d'urgence. L'activité civile au mois de décembre est ainsi tombée à zéro : plus aucun avion n'a décollé au mois de décembre.

Cette situation tient évidemment à la proximité de la base aérienne 709. Les autorités militaires ont demandé aux Ailes cognaçaises le même niveau de filtrage que leur propre entrée. Il se murmure que la Fédération nationale est intervenue pour dénouer la situation : les autres aérodromes n'étaient pas soumis



Après l'attentat de Paris, en novembre, et la mise en place de l'état d'urgence, tous les vols avaient été annulés. ARCHIVES PH. MÉNARD

aux mêmes conditions draconiennes, au point de créer un certain étouffement à Cognac. « Je souhaite continuer avec l'aéroclub et pas l'asphyxier », avait dû préciser le colonel Faury en avril dernier, avant de céder le commandement de la base aérienne. Au final, les vols à moteurs ont pu reprendre le chemin du ciel au mois de janvier, et les planeurs ont dû patienter encore un peu plus longtemps. « Il ne faut pas donner l'image d'un conflit entre nous et la

base aérienne », tempère Michel Lèbe, président des ailes cognaçaises. « Nous sommes partenaires et cela se passe bien. Nous, nous avons une activité de loisirs et, eux, une activité professionnelle et militaire. C'est normal qu'il y ait des différences et des priorités. »

Deux mois de travail

D'ailleurs, le nouveau commandant de la BA 709, le colonel Coste, est un ancien pilote. Il est donc probable que,

sous son aile, l'aéroclub retrouve un peu d'air. Ce qui n'empêche pas les Ailes cognaçaises d'élever leur niveau

« J'espère qu'on retrouvera un fonctionnement normal. Car quand la base est fermée, il y a toujours du monde ici... »

d'exigences. « Il y a un gros travail de sécurisation du matériel, note Michel Lèbe. À une époque, tout était ouvert, mais on ne peut plus prendre un avion comme ça. » Un système informatisé de

badges a également été mis en place, ainsi que d'autres mesures sur lesquelles la structure préfère rester discrète. « J'espère qu'on retrouvera un fonctionnement normal, conclut Michel Lèbe. Car quand la base est fermée, il y a toujours du monde ici, ce qui en fait l'endroit le plus sécurisé. »

Le week-end prochain, l'association organisera ses traditionnelles portes ouvertes (1). Un événement qui a demandé deux mois de travail avec les militaires pour cadrer la sécurité. Preuve que dans les airs, tout le monde est dans le même bateau.

(1) « SudOuest » reviendra sur cet événement la semaine prochaine.

CHATEAUBERNARD

Secours populaire. Tous les vendredis de 14 à 17 heures ainsi que le 2^e samedi de chaque mois de 10 h à midi. Boutique solidaire ouverte à tous et aide alimentaire. L'association est installée dans les locaux de l'ancienne crèche, résidence du Hammeau des Meuniers, rue Jean-et-Pierre-Bienassis, bâtiment D, entrée A1. Prendre la direction du complexe sportif Jean-Monnet, la

résidence est située en face. Contact au 06 80 40 36 87.

Alcooliques anonymes. Les Alcooliques anonymes se réunissent tous les mardis sans exception à 19 heures, à la Maison des associations, 14 rue Pierre-Pinard, à Châteaubernard. Le quatrième mardi du mois les rencontres sont ouvertes à la famille, aux amis, aux professionnels de santé, etc. Contact au 08 20 32 68 83.



Un wagonnet de transport de marchandises, une chute de bois ou de métal: avec le Carré Bouge, tout est bon à transformer.



Avec la tête d'un aspirateur, une soupape de camion et la gamelle d'un poêle à pétrole, Christophe Moine crée une lampe aux allures de fusée.



À partir de skateboards usagés, l'Angoumois Mickaël Hemmery crée des objets originaux, comme cette double étagère loufoque.

Déchets: la folie de l'upcycling

■ Récup', recyclage... Le réemploi des déchets a la cote

■ Dix artistes ont fait de déchets de Véolia une expo à découvrir ce week-end.

■ Les recycleries ont de plus en plus d'adeptes.

Amandine COGNARD
a.cognard@charentelibre.fr

Et si un vieux casque de moto, un carburateur et une gâchette de pompe à essence, devenaient une lampe originale et vintage ? Si un tonneau de produits chimiques et quelques chutes de tissus suffisaient à fabriquer un pouf ? Si, à partir de vieux skates, on créait une magnifique étagère ? « C'est ça, l'upcycling », explique Pierre Vincent, des-

gner à La Rochelle et président du collectif d'artistes Le Carré Bouge, spécialisé dans cette technique. « On transforme des matériaux hors d'usage en objets utiles du quotidien », insiste le représentant des neuf artistes qui présentent, demain, au Moulin de l'abbaye de La Couronne, leur exposition « Upcycling » (lire encadré). Ce concept tendance n'a eu aucun mal à séduire le mastodonte du traitement des déchets d'entreprises, Véolia. « Quand, sur un salon, les artistes nous ont fait part de leurs difficultés à trouver des matériaux variés et en quantités suffisantes pour donner libre cours à leur imagination, on n'a pas hésité une seconde », décrit, enthousiaste, Damien Bidouard, responsable valorisation et innovation chez Véolia Limousin-Poitou-Charentes. Depuis un an et demi, les artistes du Carré Bouge viennent gratuitement récupérer tous les objets et matières qu'ils souhaitent dans les centres de tri de Véolia, principalement celui de Châteaubernard. Damien Bidouard en convient: les 80 m² de déchets récupérés et transformés en 18 mois représentent bien peu face aux 35 000 tonnes de matières jetées par les professionnels que Véolia traite à Châteaubernard. « Mais



Neuf artistes du Carré Bouge, un collectif spécialisé dans la réutilisation des déchets, ont participé à l'exposition «Upcycling», présentée ce dimanche au Moulin de l'abbaye de La Couronne, en partenariat avec Véolia. Photos Renaud Joubert

la symbolique est importante. La démarche montre qu'il y a autre chose à faire avec tous ces déchets, et on pourrait imaginer reproduire cela à plus grande échelle », assure-t-il. C'est bien parti. Les étudiants en sciences et technologie, et arts appliqués du lycée Charles-Coulomb, à Angoulême, viennent d'adhérer au Carré Bouge pour pouvoir, eux aussi, venir piocher dans les centres de tri de Véolia et se former à l'upcycling. Un concept qui a de l'avenir.

Succès croissant pour les recycleries

Œuvre d'art ou non, l'idée d'acheter ou de récupérer des objets destinés à la benne, qui ont été nettoyés, réparés, reconditionnés séduit de plus en plus de monde. Les deux recycleries du département, celle de Poullignac, qui dépend de Calitom, et l'associative Avril, créée l'an dernier à Saint-Cybardeaux, en sont l'illustration parfaite. « En 2015, on a revendu plus de 34 tonnes de meubles et objets en tout genre, et, rien qu'au premier semestre 2016, on en est déjà à 23 tonnes », calcule Laurence Lemonnier, la responsable de la recyclerie de Poullignac, qui se fournit

directement dans toutes les déchetteries gérées par Calitom, et emploie sept salariés à plein-temps. En juillet dernier, elle a doublé la surface de son magasin du Sud-Charente qui fait désormais 540 m² et augmenté son nombre de jours d'ouverture. « Résultat, la demande est au rendez-vous. On a fait 61 500 € de chiffre d'affaires hors taxes en 2015. Et au 30 juin 2016, on est déjà à 41 000 € HT », chiffre la responsable, qui explique que le magasin essaie au maximum de s'adapter aux demandes des clients.

« Là, on arrête les salons et objets de jardin, on passe à la déco et aux meubles d'intérieur. Et on garde les jouets pour Noël. » La clientèle ? « Beaucoup de Britanniques, environ un tiers, friands de chiner de vieux objets, mais aussi beaucoup de retraités au faible pouvoir d'achat, ou de personnes sensibles à l'utilisation des ressources. »

À Saint-Cybardeaux, la petite nouvelle, on pourrait aussi pousser les murs sans problème. « Là, je limite la récupération parce qu'on n'a pas la place de stocker, mais si on avait plus grand, on n'aurait aucun mal à écumer », assure Fanny Rondeau, camérawoman de la commune et fondatrice d'Avril. En un an, la petite recyclerie associative, qui fonctionne en direct avec la déchetterie

Une expo écolo et surprenante

Jusqu'aux balles de papier et carton utilisées pour mettre en scène les œuvres, aux vieux rétroprojecteurs qui projettent aux murs quelques textes d'introduction... Tout dans l'exposition « Upcycling », créée par les artistes du collectif Le Carré Bouge, en partenariat avec Véolia, est fait de déchets détournés. À partir de vieilles chemises passées de mode, Sébastien Lamy, alias Dr. Tailleur, coud des caleçons tendance. De ses chutes de bois, l'ébéniste angoumois Sébastien Lavoué fabrique une étagère unique et loufoque. Dans une vitrine façonnée à partir de vieilles fenêtres par Laetitia et Pierre Vincent, on retrouve un jeu de dés et un jeu de dominos striés de couleurs, taillés de main de maître

dans de vieux skateboards. Ça, c'est la spécialité de Mickaël Hemmery, lui aussi d'Angoulême. De ces vieilles planches colorées qu'il affectionne, il fait aussi bien une horloge, qu'un porte-manteau, des tabourets pour enfant, ou un vélo de piste.

Le tout donne un cocktail de trente œuvres, à la fois magnifiques et surprenantes, qui donnent envie que tous les déchets trouvent une telle seconde vie.

L'exposition « Upcycling » est à découvrir, demain, à l'occasion des Journées du patrimoine, au Moulin de l'abbaye de La Couronne (entrée libre). On pourra ensuite la retrouver au Salon de l'habitat, du 30 septembre au 2 octobre, à l'Espace Carat.

de Rouillac et ce que lui apportent les gens, a déjà donné ou vendu plus de 7 tonnes d'objets et réalisé un chiffre d'affaires de 10 000 €. « Je suis persuadée qu'il y a de la place pour une recyclerie par communauté de communes », affirme Fanny Rondeau qui revendique que le réemploi est encore bien plus écologique que le tri. »

Poullignac, à « l'Œuche Grillée ». Ouvert deux mercredis par mois de 14 h à 17 h et tous les samedis de 10 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h. Achats possibles sur le site internet: www.laboutiquecalitom.com.

Avril, au Presbytère de Saint-Cybardeaux. Ouvert tous les week-ends de 13 h 30 à 17 h 30 et les jours d'événements sur la commune.

Piano en Valois gagne du terrain

Une nouvelle commune d'accueil, Chalais, et un nouveau partenaire. Le 23^e festival proposera 19 rendez-vous en octobre.

Thierry CORDEBŒUF
t.cordebouef@charenteclair.fr

Chalais entre à son tour dans la partition, histoire d'inaugurer sa nouvelle salle de spectacle baptisée Arc-en-Ciel. La commune du Sud-Charente ouvrira le 23^e Piano en Valois samedi 8 octobre en accueillant un fidèle de la manifestation, André Manoukian, et sa complice de scène Malia. Le pianiste popularisé par la télé et la chanteuse de jazz interpréteront des classiques signés Nina Simone ou Billie Holiday. Après La Canopée de Ruffec, le Castel de Châteaubernard ou le Soelys de Soyaux, le festival continue de conquérir les nouvelles scènes charentaises, même si le théâtre d'Angoulême reste le cœur de l'événement musical concocté par Paul-Arnaud Pejouan et Jean-Hugues Allard. Cette année, du 8 au 20 octobre, le duo propose 19 rendez-vous dans neuf communes avec de grandes figures à l'affiche comme le Français Michel Dalberto, le virtuose Tristan Pfaff ou Li Jian, directeur du conservatoire de Shanghai. Mathilde, bien connue des fidèles de The Voice,



Les deux directeurs artistiques, le président, et Gérard Fauvin, fournisseur de pianos, réunis au manoir Villevert, nouveau mécène de Piano en Valois.

Photo T. C.

l'émission de TF1, s'intercale dans cette programmation avec un récital le 15 octobre au théâtre. La jeune dame interprétera des grands titres du répertoire français.

Côté show, il faudra aussi compter avec le percussionniste Minino Garay, «une bête de scène», en duo avec le pianiste Baptiste Trotignon le 11 octobre à Angoulême. «Ça me rend fou d'entendre que la musique classique est ringarde et réservée à

une élite», martèle Jean-Hugues Allard, un œil sur les 1.000 écoliers qui vont suivre les concerts pédagogiques, et un autre sur les tarifs très abordables des soirées. «Nous sommes à la croisée de la culture fraternelle et humaniste».

Un concert dessiné

Nouvelle salle donc, mais aussi nouveau partenaire pour cet événement à petit budget, moins de 200.000 euros, très soutenu par le mécénat privé. Déjà impliquée dans Blues Passions ou le FFA, la maison Villevert fait une entrée remarquée à Piano en Valois.

C'est dans son beau manoir de Merpins que le créateur de Ciroc Vodka et du gin G a accueilli l'équipe et ses nombreux invités pour la présentation de cette édition. 2016 sera aussi l'année d'une double innovation: un récital à 17 h, en compagnie de la virtuose suisse Béatrice Berrut le 12 octobre à Angoulême, et un concert dessiné qui réunira sur scène le quatuor Hermione et l'auteur de BD Stéphane Torossian le 20 octobre à La Couronne, en clôture. Un clin d'œil à un autre festival angoumoisien dont un des fondateurs, Jean Mardikian, préside Piano en Valois.

Le programme

8 octobre. André Manoukian et Malia à Chalais. 20 et 25€.

9 octobre. Axia Marinescu à 17h à Angoulême. 6 et 10€.

10 octobre. Jean-Paul Gasparian à 20h30 à Ruelle. 6 et 10€.

11 octobre. Baptiste Trotignon et Minino Garay à 20h30 à Angoulême. De 19 à 28€.

12 octobre. Béatrice Berrut à 17h à Angoulême. 8€.

Louis Schwizgebel à 20h30 aux Carmes de La Rochefoucauld (Shumann, Beethoven, Schubert), de 9 à 15€.

Li Jian à 20h30 au Castel, Châteaubernard (sonates de Beethoven). 15€.

13 octobre. Elisso Bolkvadze à 20h30 à Angoulême. De 19 à 28€.

14 octobre. Ismael Margain à 20h30 à Jarnac. 6 et 10€.

15 octobre. Mathilde à 20h30 au théâtre d'Angoulême. 26 et 17€.

18 octobre. Tristan Pfaff à 20h30 à Soyaux. 6 et 10€.

19 octobre. Michel Dalberto à 20h30 à Ruffec. 10 et 16€.

20 octobre. Concert dessiné avec le quatuor Hermione et Stéphane Torossian à 20h30 à La Couronne. 6 et 10€.

Toutes les réservations au théâtre d'Angoulême: 05.45.38.61.62. Programme: pianoenvalois.fr

La CAF de la Charente sous tension

Un rapport de la médecine du travail tenu confidentiel depuis décembre pointe des risques de burn-out, du stress intense. Le CHSCT lance une enquête. La CGT appelle à la grève. Le directeur dénonce une amplification.

Benoît CAURETTE
b.caurette@charentelibre.fr

Ils disent vouloir briser l'omerté. En finir avec «l'idéologie du "ne rien dire"». Les élus CGT - syndicat majoritaire - de la Caisse d'allocations familiales (CAF) de la Charente lancent un appel à la grève ce lundi, avant d'autres actions similaires les 3 et 17 octobre. C'est-à-dire à chaque fois que les salariés auront eu des heures supplémentaires à effectuer le samedi en raison du pic d'activités saisonnier (1). Officiellement pour réclamer plus d'effectifs pérennes, l'arrêt des externalisations et une revalorisation des salaires dont le point n'a pas évolué depuis cinq ans. Mais dans les faits, l'organisation syndicale tire surtout le fil d'une pelote qui, de son point de vue, grossit de plus en plus et empoisonne le quotidien de nombreux agents de l'organisme social. Le directeur,



Le siège de la Caisse d'allocations familiales de la Charente à Angoulême, hier matin.

Photo B. C.

en compte ces alertes alors aujourd'hui notre syndicat prend ses responsabilités.»

Surtout depuis que l'ancien médecin du travail chargé du suivi de la CAF a rendu, en fin d'année dernière, un rapport qui stipule qu'entre 2011 et 2015, quarante agents sur 160 CDI présentaient des risques sérieux de burn-out, vingt-quatre autres souffraient de troubles psychosociaux liés au stress, quatre encore ont dû être licenciés pour inaptitude et cinq, enfin, ont fait l'objet de mesures d'inaptitude partielle. Accessoirement, vingt-deux autres subissaient des troubles musculo-squelettiques.

«Ce rapport c'est une bombe, dit une salariée. Ça montre que le tiers de l'effectif a des problèmes au travail, sans compter tous ceux qui n'osent pas le dire.» Et la «bombe» est telle que le syndicat a longuement hésité avant d'en parler, de peur qu'elle ne lui explose entre les mains. «Mais maintenant ça suffit, il faut qu'on avance, il faut que la Cnaf entende que ça ne peut plus continuer» justifie David Brenon, pointant par ailleurs un taux d'absentéisme de 9 % pour l'organisme

en Charente entre 2012 et 2014 (les données 2015 ne sont pas publiées) contre 4,85 % en France.

Ce rapport que l'on voulait «caduc»

Le compte rendu de la médecine du travail n'a, de fait, pas enchanté la direction de la CAF. La responsable des ressources humaines en a, dans un premier temps, discuté certains aspects, ce qui a fait reculer le docteur. Au CHSCT du mois de septembre 2015, cette dernière disait ne plus vouloir le communiquer aux élus, confessant quelques maladroites: la synthèse des entretiens individuels permettait d'identifier les plaignants. À la réunion suivante, en décembre dernier, elle n'était plus médecin du travail pour la CAF. Officiellement, elle a demandé à réduire son temps d'activité et le Sista, où elle exerce toujours et où on loue ses compétences professionnelles, a revu son portefeuille d'entreprises. Le procès-verbal de la réunion fait état de ce que la directrice adjointe de la CAF en déduit alors: «Le rapport est caduc et plus d'ac-

tualité». Ce que conteste l'inspectrice du travail, présente à la séance très tendue. «Il est certes maladroit, il n'en demeure pas moins exploitable», insiste-t-elle. Il est finalement convenu de communiquer le document aux élus, moins la partie relatant les témoignages sur le stress au travail. Sur ce postulat, le CHSCT décide de lancer une enquête sur les risques psychosociaux. Le mois prochain, l'ensemble des agents recevra un questionnaire et des entretiens individuels seront menés avant, espère-t-on, des améliorations concrètes. Préalablement à la démarche, une vingtaine de salariés s'étaient déjà exprimés. Ils parlent de «manque de reconnaissance», «perte des valeurs de la CAF», «monotonie du travail et manque d'autonomie», d'«angoisse de venir travailler», de «pressions pour la productivité» ou encore d'«incivilités à l'accueil».

(1) Ce qui fait dire au directeur que, contrairement à la CFDT «solidaire», la CGT veut «casser les heures supplémentaires exceptionnelles», arriant ainsi sa signature sur l'accord portant organisation du temps de travail, une posture grave.

Le directeur est «scandalisé»

Le directeur de la CAF de la Charente, Philippe Arnould, est proprement «scandalisé» que l'on puisse révéler, «un an après», le rapport du médecin du travail faisant état notamment de situations proches du burn-out et de stress intense au travail entre 2011 et 2015. «C'était des cas déjà anciens, j'en conteste l'interprétation, tout comme d'ailleurs le médecin du travail l'a contestée en son temps. Elle était tellement ulcérée de cette récupération qu'elle est venue me voir pour me dire qu'elle ne se sentait plus en confiance et qu'elle allait demander au Sista, son employeur, de ne plus suivre la CAF. Ce qu'elle a obtenu.» Interrogé, le Sista ne donne pas la même version (lire ci-contre). Philippe Arnould remet en cause «la représentativité de l'enquête menée par le CHSCT» dans la foulée, «avec seulement une vingtaine de personnes», lui opposant son baromètre social de la branche famille, consultation nationale menée en ligne et de façon anonyme au printemps dernier. «78% de nos salariés ont répondu en Charente, alors que le taux moyen est de 58 %. 74 % d'entre eux sont satisfaits de l'ambiance au sein de leur service, 72 % de la nature et du contenu de leur travail, 83 % de l'équilibre entre leur vie privée et professionnelle. 42 % estiment que leur travail est suffisamment reconnu et 36 % que l'organisation est satisfaisante. Je conviens que ces chiffres-là sont faibles, j'en tire les conséquences, mais ils restent supérieurs ou égaux à la moyenne nationale.» Le directeur d'insister: «Indiscutablement, nous avons une tension sur les charges de travail, mais les réponses à ces problèmes sont nationales, pas locales.» «En tout cas, les risques psychosociaux peuvent être réglés autour de la table», conclut-il, annonçant qu'à partir du mois prochain, un travailleur social «totalement indépendant» de l'association Serse de Cognac tiendra une permanence mensuelle d'une journée à la CAF, «pour tous ceux qui le souhaitent.» Une réponse... locale.

■ CHÂTEAUBERNARD

Balade africaine pour les enfants mercredi à la médiathèque. La compagnie de L'Arbre soleil propose une balade africaine contée en musique et la découverte d'instruments africains pour les enfants à partir de 4 ans, mercredi 21 septembre à 15h dans le jardin de la médiathèque.

99

Nous n'avons eu de cesse d'alerter sur les pressions de plus en plus fortes.

Philippe Arnould, conteste cette «interprétation» (lire encadré). Depuis septembre 2014, grèves, courriers, réunions du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) consacrées tout ou partie à la thématique se sont tenues dans l'établissement public. «Nous n'avons eu de cesse d'alerter sur les pressions de plus en plus fortes, conséquences en grande partie d'une politique nationale de plus en plus exigeante avec des règles qui changent en permanence, des tâches qui s'alourdissent, des effectifs qui se réduisent, se désolent David Brenon, le délégué CGT de la structure charentaise qui a actuellement un bon mois de retard dans le traitement des dossiers quand les consignes nationales réclament 15 jours grand maximum. Malheureusement, la direction n'a pas pris

CHÂTEAUBERNARD

M. et M^{me} Michel LEROY,
M. et M^{me} Josette GAUTIER,
ses enfants ;
M. et M^{me} Frédéric GAUTIER,
ses petites-enfants ;
Léa et Clara, ses arrière-petites-filles ;
sa belle-sœur, ses neveux,
ses nièces et amis
ont la douleur de vous annoncer
le décès de

M^{me} Yvonne LEROY,
née BERLUREAU,

survenu à l'âge de 93 ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le **mardi 20 septembre 2016**, à 14 h 30, en la chapelle des Templiers à Châteaubernard, suivie de l'inhumation au cimetière de cette même commune.

M^{me} Yvonne Leroy repose à la chambre funéraire Montesquieu à Cognac, où la famille recevra les visites le dimanche 18 et lundi 19, de 16 heures à 18 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

AML PF, marbreries charentaises, Cognac,
Jarnac, 15, avenue Paul-Firino-Martell
(ancienne rue de Pons), 05.45.82.41.05.

Régions: une nouvelle taxe évitée

La nouvelle taxe régionale sur le foncier, destinée à financer les régions, a été abandonnée hier par Matignon, devant l'opposition de la droite qui accusait Hollande de renier une de ses promesses

Décidée en juin, abandonnée en septembre: Matignon a officiellement enterré hier le projet d'une nouvelle taxe foncière pour financer les régions, un repoussoir pour plusieurs présidents régionaux de droite, qui continuent pourtant à réclamer de nouveaux financements.

« Cette piste de réflexion a été abandonnée par le gouvernement

et les régions », a indiqué Matignon à propos de la « taxe spéciale d'équipement régionale », qui devait initialement figurer dans la loi de finances 2017.

Pour compenser leurs nouvelles missions de développement économique et faire face à l'érosion de leurs ressources fiscales, sur les carburants et les cartes grises, les régions réclament à cor et à cri quel-

que 600 millions d'euros de l'État. Elle aurait dû se traduire par une hausse de la taxe foncière sur les propriétés bâties et de la cotisation foncière des entreprises. Collectée par l'État, elle aurait ensuite été redistribuée aux régions.

L'Association des régions de France dirigée depuis les élections de décembre par Philippe Richert (Les Républicains), président de la

région Grand Est, avait salué à l'époque « une avancée pour nous tous, dans une volonté commune de redresser le pays avec une meilleure efficacité de nos politiques publiques ». Mais plusieurs de ses homologues de droite s'étaient désolidarisés, accusant François Hollande de renier sa promesse de ne plus augmenter les impôts d'ici à la fin du quinquennat.